

AFRIQUE SUBSAHARIENNE : DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

Jean-Pierre Guengant, Hamidou Issaka Maga

Presses Universitaires de France | « Cités »

2020/2 N° 82 | pages 57 à 70

ISSN 1299-5495

ISBN 9782130823032

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-cites-2020-2-page-57.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

*Afrique subsaharienne : dynamiques démographiques
et enjeux de développement*

JEAN-PIERRE GUENGANT, HAMIDOU ISSAKA MAGA

INTRODUCTION

La peur de la « bombe démographique » et de famines massives du fait de la croissance rapide de la population mondiale dans les années 1970 et 1980, suite à la publication du livre de Paul R. Ehrlich, *The Population Bomb*, est remplacée aujourd’hui par la peur du changement climatique et de ses conséquences ou « éco-anxiété ». Certes les famines massives annoncées ne se sont pas produites, mais l’ajustement au triplement de la population mondiale de 2,5 milliards en 1950 à près de 8 milliards en 2020 s’est fait au prix d’un modèle de développement destructeur des ressources naturelles et de notre environnement, et aussi du développement dans plusieurs pays de conflits, notamment en Afrique, liés à la compétition pour le contrôle des ressources (minières, foncières, etc.).

Les opinions concernant la forte croissance démographique de l’Afrique subsaharienne par rapport aux autres régions du monde divergent selon qu’il s’agisse d’universitaires, de responsables politiques, d’organisations non gouvernementales, religieuses ou de la société civile. Pour certains, notamment au Nord, la forte croissance démographique de l’Afrique est associée à sa pauvreté, aux migrations illégales, au statut défavorable des femmes et constitue donc un frein au développement de ce continent. Pour d’autres, en particulier en Afrique, cette croissance et la jeunesse de sa population qui lui est associée sont synonymes de dynamisme et favorisent la constitution de grands marchés de consommateurs : elles peuvent donc être une chance pour le développement de l’Afrique.

Cités 82, Paris, PUF, 2020

Ce débat, ancien, est le reflet de l'opposition entre « néo-malthusiens » favorables à la maîtrise de la croissance démographique, et « développementalistes » opposés aux programmes de « limitation des naissances » pour qui « La meilleure pilule, c'est le développement ». Cette conception de la démographie déjà présente au cours de la première conférence de la population de Bucarest en 1974 persiste en Afrique. Toutefois, à partir des années 1990, les idées sur la démographie, le développement et la contraception ont évolué. En effet, suite à la Conférence sur la population et le développement du Caire en 1994, l'accent a été mis davantage sur la santé de la reproduction et les droits sexuels et reproductifs. Puis, dans les années 2000, on a commencé à s'intéresser aux avantages associés à la maîtrise de la fécondité, qui en conduisant à une diminution du nombre d'enfants à charge, a permis, notamment aux pays asiatiques, d'accélérer leur croissance économique grâce à la « capture d'un dividende démographique ». C'est ainsi que l'Union africaine a élaboré en 2017 une feuille de route invitant les pays de la région à « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse ». Concernant le développement, la recherche de l'émergence économique s'est imposée récemment à la plupart des pays africains comme l'objectif intermédiaire à atteindre pour accélérer leur croissance économique et améliorer leurs indicateurs de développement humain, mais ceci sans que la dimension démographique du développement soit prise en compte.

L'article qui suit se propose donc de réexaminer les relations existant entre dynamiques démographiques et développement et les enjeux qui leur sont associés en Afrique subsaharienne.

1. UN REGARD SUR L'HISTOIRE

La croissance démographique exceptionnelle de l'Afrique subsaharienne doit être replacée dans son contexte historique. Vers l'an 1500, la population mondiale était estimée à moins d'un demi-milliard de personnes et elle dépassait à peine le milliard en 1820, au début de la « période capitaliste ¹ ». Elle est passée ensuite à 1,8 milliard en 1913, avant la première guerre mondiale, et elle était estimée à 7,8 milliards en 2020 ². Selon les

1. A. Maddison, *Growth and Interaction in the World Economy. The Roots of Modernity*, The AEI Press, Washington D.C., 2005.

2. United Nations, *World Population Prospects: The 2019 Revision*, New York, NY, United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, 2019.

sources, la population de l'Afrique vers 1500 se situait entre 50 et 100 millions d'habitants soit en gros entre 10 % et 20 % de la population mondiale. Mais, alors qu'entre 1500 et 1900, la plupart des régions du monde ont vu leurs populations multipliées de trois à cinq fois, la population africaine a crû moins vite, voire a stagné, du fait de l'impact de la traite négrière, des perturbations des sociétés traditionnelles dues à la colonisation, et de la propagation de maladies. Ainsi, vers 1900, la population africaine était à peine supérieure à 100 millions d'habitants, et ne représentait plus qu'environ 7 % de la population mondiale.

Au XX^e siècle, la croissance de population mondiale s'est accélérée, et elle a atteint son maximum, d'environ 2 % par an entre 1960 et 1975, du fait des forts taux, supérieurs à 2 %, des régions en développement. Mais alors qu'en Asie et en Amérique latine, les croissances démographiques diminuent dès les années 1970, celle-ci se maintient à un niveau élevé en Afrique subsaharienne.

La population de l'Afrique subsaharienne était ainsi estimée en 2020 à 1,1 milliard d'habitants, soit dix fois plus que vers 1900, et elle représente maintenant 14 % de la population mondiale. Par rapport aux autres grandes régions du monde, sa forte croissance démographique peut donc être vue comme un rattrapage, comme une transition décalée dans le temps, ou encore comme une déviation exceptionnelle de sa transition démographique.

En fait, si la transition démographique reste un phénomène universel, le passage de niveaux élevés de mortalité et de fécondité à des niveaux moindres maîtrisés, conduisant à une croissance démographique faible, voire nulle et quelquefois négative, la transition démographique peut être très différente d'une région et d'un pays à l'autre.

2. UNE TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE TRÈS PARTICULIÈRE

La reconstitution faite par Maddison de l'évolution des populations par grandes régions du monde depuis 1820, complétée par les dernières données disponibles, indique que les pays classés aujourd'hui comme développés ont eu au XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle des transitions démographiques relativement longues, de l'ordre d'une centaine d'années, avec des taux de croissance de leurs populations d'environ 1 % par an. Font exception les colonies de peuplement européennes (États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande) avec, entre 1820 et 1913, des

croissances démographiques moyennes supérieures à 2 % par an, du fait d'une immigration européenne massive. Le Japon a connu des taux moyens de croissance démographique de respectivement 1 %, 1,3 % et 1,1 % par an pour les périodes 1870-1913, 1913-1950 et 1950-1973. Et, pour les mêmes périodes, l'ensemble Europe de l'Est et URSS a connu des croissances démographiques moyennes de respectivement 1,2 %, 0,3 % et 1,3 % par an. Mais l'Europe de l'Ouest n'a connu pour ces périodes que des taux de respectivement 0,8 %, 0,4 % et 0,7 %. Certes l'accélération dans ces régions au XIX^e siècle de leur croissance démographique, qui était de 0,2 à 0,3 % par an entre 1500 et 1820, correspond à leurs périodes d'industrialisation, mais il faut noter que ces croissances, hors immigration, restent modestes comparées à celles observées dans les régions en développement après 1950.

Les taux de croissance démographique sont en effet supérieurs à 2 % par an pour ces régions pour la période 1950-1973. Ils s'établissent en moyenne à respectivement 2,2 %, 2,7 % et 2,4 % par an pour l'Asie (moins le Japon), l'Amérique latine et pour l'Afrique. Mais la mise en œuvre de programmes de planification familiale initiés soit par les gouvernements (notamment en Asie), soit par des organisations de la société civile (notamment en Amérique latine), souvent accompagnés de politiques de population visant explicitement la réduction de la croissance démographique via la promotion (voire l'imposition comme en Chine) d'une famille de taille réduite, a conduit à des baisses de la fécondité dès les années 1960. Le passage de 6 enfants à 2 enfants par femme voire moins, c'est-à-dire la transition de la fécondité, s'est opérée ainsi en trente à quarante ans dans de nombreux pays d'Asie et d'Amérique latine (comme la Chine, la Corée du Sud, le Brésil...) et a conduit à des diminutions rapides de leurs croissances démographiques qui ont atteint en 2015-2020 moins de 1 % par an, contre 2,7 % pour l'Afrique subsaharienne. Certes, en Afrique subsaharienne, la fécondité a commencé à diminuer dans la plupart des pays, mais plus tard, à partir des années 1980-1990, et elle reste globalement élevée : 4,7 enfants par femme en 2015-2020, contre 2 enfants environ pour l'ensemble de l'Asie et pour l'Amérique latine. Ainsi, les diminutions observées en Afrique subsaharienne ont été deux à trois fois plus lentes qu'en Asie et en Amérique latine, ce qui laisse présager des transitions de la fécondité longues, à forte croissance démographique, pouvant aller pour plusieurs pays jusqu'à une centaine d'années.

Au total, comparer la transition démographique en Afrique subsaharienne avec les transitions observées pour les régions ou pays développés n'a guère de sens. Il en va de même de la comparaison entre la transition démographique en Afrique subsaharienne et celles observées en Asie et en Amérique latine. Les transitions dans les pays développés, amorcées au XIX^e siècle, ont été réalisées en l'absence de méthodes modernes de contraception et sans programme spécifique, sur des périodes relativement longues, et les taux maximums de croissance démographique sont restés plutôt modestes. Les transitions en Asie et en Amérique latine, amorcées dans les années 1950-1960 et quasiment achevées aujourd'hui, ont été réalisées sur de courtes périodes, au travers de programmes s'appuyant sur des méthodes modernes efficaces de contraception. En comparaison, la transition démographique en Afrique subsaharienne amorcée dans les années 1980-1990 est lente, avec des taux de croissance démographique supérieurs à 2,5 % par an depuis plus de cinquante ans, et elle pourrait être longue. Ces caractéristiques, uniques dans l'histoire de l'humanité, lancent à cette région des défis tout à fait inédits.

3. LA QUÊTE D'UN DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

La vitalité démographique exceptionnelle de l'Afrique subsaharienne explique en partie ses faibles performances économiques depuis 1960. Certes, d'autres facteurs ont joué, comme le maintien d'économies traditionnelles mais aussi rentières sensibles à l'instabilité des cours des matières premières, l'impact négatif des plans d'ajustement structurel, et la mauvaise gouvernance, mais la croissance continue exceptionnelle, quasi exponentielle, de sa population est un facteur important généralement ignoré.

La comparaison des performances économiques selon les données de la Banque mondiale¹ de l'Afrique subsaharienne depuis 1960 avec celles de trois autres grandes régions en développement du monde (l'Amérique latine, l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud), indique que dans les années 1960, l'Afrique subsaharienne avait un PIB par habitant d'environ 1 100 USD (en 2010 USD constant), contre environ 300 USD en Asie de l'Est et en Asie du Sud, et 3 600 USD pour l'Amérique latine. En 2018, le PIB par habitant de l'Asie de l'Est était d'environ 6 500 USD, soit vingt-deux fois

1. World Bank, « World Development Indicators », 2016 (dernière mise à jour : 16 octobre 2019).

plus qu'en 1960, grâce, pour environ 40 %, à la baisse rapide de sa fécondité (qui est de 1,7 enfant par femme en 2015-2020) et à la capture d'un dividende démographique. La baisse de la fécondité en Asie du Sud et en Amérique latine (respectivement 2,1 et 2 enfants par femme en 2015-2020), quoique moins rapide, leur a quand même permis d'arriver en 2018 à un PIB par habitant six fois plus élevé qu'en 1960 pour l'Asie du Sud, et trois fois plus élevé pour l'Amérique latine. En revanche, en Afrique subsaharienne, le retard dans la transition de sa fécondité est associé à une augmentation de seulement 50 % de son PIB par habitant estimé en 2018 à environ 1 650 USD, le plus bas des quatre régions considérées ici, alors qu'en 1960, l'Afrique subsaharienne avait le second PIB par habitant le plus élevé après celui de l'Amérique latine.

L'amorce de la baisse de la fécondité dans les années 1980-1990 dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne fait cependant espérer que ceux-ci pourraient, eux aussi, bénéficier d'un dividende démographique et atteindre l'émergence économique. Le dividende démographique est défini comme l'accélération de la croissance économique rendue possible par des transitions démographiques rapides, comme celles observées en Asie de l'Est. Dans un premier temps, la baisse de la mortalité des enfants conduit à de fortes augmentations du nombre de jeunes (ce qui correspond à la situation actuelle en Afrique subsaharienne). Puis, lorsque la fécondité baisse, le nombre de naissances se stabilise ou décroît, et il y a relativement moins d'enfants à charge. Parallèlement, la population active augmente plus vite, et donc le revenu par habitant augmente aussi plus rapidement. Les ménages et les gouvernements peuvent alors libérer des ressources pour investir dans le développement économique. Cette période de baisse des taux de dépendance ouvre une fenêtre d'opportunité démographique d'une cinquantaine d'années qui permet de bénéficier, sous conditions, d'un premier dividende démographique¹. Enfin, lorsque les actifs arrivent à l'âge de la retraite, le nombre de dépendants âgés augmente. Mais si ces retraités ont accumulé des avoirs qui sont investis dans l'économie, un second dividende démographique est envisageable, avec notamment le développement de la « Silver economy² ».

Le bénéfice du premier dividende démographique n'est donc concevable que si la baisse de la fécondité est bien avancée. La Banque mondiale dis-

1. R. Lee et A. Mason, « Les dividendes de l'évolution démographique », *Finances et Développement*, magazine trimestriel du FMI, vol. XLIII, n° 3, septembre 2006, p. 16-17.

2. J.-P. Guengant, « La forte croissance démographique de l'Afrique freine son émergence », *Vie publique, Parole d'expert*, septembre 2019.

tingue à ce sujet les pays « post dividende » et « à dividende tardif » où la fécondité est souvent inférieure à deux enfants par femme, les pays à « dividende récent » où la baisse de la fécondité a déjà conduit à moins de quatre enfants par femme, et les pays « prédividende » où la fécondité reste supérieure à quatre enfants¹. Seychelles et Maurice, qui ont les deux PIB par habitant les plus élevés de la région, sont classés parmi les pays « à dividende tardif » car leurs transitions anciennes sont achevées. Ensuite, parmi nombre de pays considérés selon diverses sources comme émergents classés dans le groupe à dividende récent, on trouve douze pays d'Afrique subsaharienne (les cinq pays d'Afrique australe, l'Éthiopie, le Ghana, le Rwanda, le Zimbabwe, etc.). Mais, trente-quatre pays d'Afrique subsaharienne sur quarante-huit, à faibles revenus, sont classés dans le groupe « pré-dividende », et ne sont donc pas encore susceptibles, selon ce classement, de bénéficier d'un dividende démographique.

Si l'accélération de la baisse de la fécondité est bien la condition initiale nécessaire à la diminution des taux de dépendance, la « capture » du dividende démographique n'est pas pour autant automatique. En effet, l'accélération de la croissance économique lors de la transition démographique grâce à la diminution des taux de dépendance suppose que les gains correspondants soient investis dans des activités productives, dans l'amélioration du capital humain, et dans la création de nombreux emplois. Faute de quoi, il n'y aura pas de dividende démographique.

4. DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES INCERTAINES

Après les faibles croissances économiques de moins de 2 % par an des années 1980 et 1990, inférieures à la croissance démographique, entraînant donc un recul du PIB moyen par habitant de la région, l'Afrique subsaharienne a connu entre 2000 et 2014 une croissance économique soutenue supérieure à 5 % par an. Malheureusement, entre 2015 et 2018, du fait de la baisse des prix mondiaux du pétrole et des matières premières, cette croissance a été divisée par deux pour s'établir à 2,2 % en moyenne, contre 2,7 % pour la croissance démographique, entraînant une nouvelle baisse du PIB moyen par habitant de la région de 0,5 % par an. La croissance estimée pour 2019, 2,4 %, est toujours inférieure à la croissance

1. « *Global Monitoring Report 2015/2016: Development Goals in an Era of Demographic Change* », Washington DC, World Bank and International Monetary Fund, 2016.

démographique, mais une timide reprise est projetée pour les années 2020-2022, avec des croissances économiques de respectivement de 2,9 %, 3,1 % et 3,3 %¹. Ces prévisions de croissance, revues à la baisse par rapport à celles de 2019, restent toutefois insuffisantes pour réduire le niveau de pauvreté très élevé du continent : 56 %, et elles correspondent à une croissance du revenu par habitant de seulement 0,3 % en 2020, puis autour de 0,7 % en 2021-2022, soit l'un des niveaux les plus faibles du monde².

Le Fonds monétaire international tablait aussi en octobre 2019 sur une reprise timide, avec une stabilisation à moyen terme de la croissance économique autour de 4 % par an, mais dans un climat de fortes incertitudes et avec des différences très marquées entre pays³. Selon les projections faites pour les années 2020-2024 pour quarante-cinq pays, une dizaine de pays dont les performances économiques ne sont pas trop dépendantes des exportations de pétrole et des matières premières pourraient enregistrer des taux de croissance de 6 % à plus de 8 % par an. Mais la part de leur croissance économique absorbée par les investissements démographiques étant de l'ordre de 30 à 50 %, trois pays seulement, à savoir le Rwanda, le Sénégal et l'Éthiopie, dont les taux de croissance démographique sont un peu plus faibles, seraient en mesure d'avoir des augmentations d'environ 5 % par an de leurs PIB par habitant. Et si un tel taux se maintenait, ces pays pourraient espérer voir leurs PIB par habitant doubler en une quinzaine d'années.

À l'autre extrême, les croissances économiques projetées pour 2020-2024 sont inférieures aux croissances démographiques pour six pays dont les PIB par habitant devraient donc diminuer. Ensuite, les croissances économiques faibles projetées pour l'Afrique du Sud, l'Angola et le Nigeria, elles, sont quasiment égales à leurs croissances démographiques, d'où une stagnation attendue de leur PIB par habitant. En fait, ce sont ces trois pays, représentant la moitié du PIB de la région, qui tirent vers le bas la moyenne régionale.

Pour les autres pays, qui forment la majorité, la part de leurs croissances économiques absorbées par les investissements démographiques devrait rester en gros comprise entre 45 % et 95 %, et la croissance de leurs PIB

1. *Global Economic Prospect, Slow Growth, Policy Challenges*, World Bank Publications, The World Bank Group, Washington, janvier 2020.

2. *Ibid.*

3. « Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne : Faire face à l'incertitude », Fonds monétaire international/International Monetary Fund, Washington, octobre 2019.

par tête devrait se situer entre 0,5 et 2,5 % par an. Mais, le Cap-Vert, Maurice et les Seychelles, qui ont achevé leurs transitions démographiques et disposent de PIB par tête assez élevés, font mieux, avec des croissances projetées de leur PIB par tête de 3 à 4 % par an. Si ces tendances devaient se maintenir, la vingtaine de pays de la région classés par la Banque mondiale comme « à faibles revenus » (ayant en 2018 un revenu national brut par habitant inférieur à 1 005 USD), auront du mal à accéder dans un bref avenir à la catégorie des pays à revenus intermédiaires (ayant un revenu national brut compris entre 1 005 et 12235 USD) qui est l'une des caractéristiques retenues (mais pas la seule, loin de là) pour qualifier les pays émergents.

Notons à ce sujet que sur les cinquante-quatre pays du continent, trente-sept ont lancé un plan visant à se hisser au rang d'émergent¹. L'indice de l'émergence en Afrique en 2017, construit à partir de vingt-trois indicateurs (politiques, économiques, sur le développement humain et la société) a permis de classer les pays d'Afrique subsaharienne en : 1) neuf pays émergents, Maurice, Afrique du Sud, Seychelles, Botswana, Cap-Vert, Rwanda, Ghana, Namibie, tous classés comme pays à dividende démographique ancien ou récent (avec entre 1,5 et moins de 4 enfants par femme) plus Sao Tome et Principe qui a 4,4 enfants par femme, 2) neuf pays « au seuil de l'émergence » parmi lesquels on trouve l'Ouganda, le Sénégal, la Zambie, la Tanzanie, le Kenya, le Malawi et le Lesotho qui ont entre 3 et 5 enfants par femme, 3) vingt pays « potentiellement émergents » qui ont les ressources et les capacités pour atteindre l'émergence, mais n'ont pas encore réussi à se mobiliser pour atteindre cet objectif, parmi lesquels on trouve l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Nigeria, qui ont entre 3 et 7 enfants par femme, et enfin 4) dix autres pays dont les performances récentes ne permettent pas de les placer actuellement sur la voie de l'émergence, parmi lesquels on trouve la Guinée, l'Angola, le Tchad, le Soudan du Sud, la Somalie, où la fécondité se situe entre 4 et 6 enfants par femme.

L'atteinte de l'émergence, c'est-à-dire le passage dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, accompagné d'une amélioration significative du niveau vie des populations, de la qualité du capital humain, du nombre d'emplois décents créés, ceci dans un contexte de transformations économiques, sociales, culturelles profondes, rapides, favorisées ou initiées par

1. « Les pays africains classés selon le nouvel Indice de l'Émergence en Afrique 2017 », OBEMA, février 2018.

l'État, dépend ainsi de nombreux facteurs, et pas nécessairement des ressources naturelles. Parmi ces facteurs, il y a, à l'évidence, l'avancement de la transition de la fécondité, qui pourtant est totalement absent des vingt-trois indicateurs utilisés pour construire l'indice de l'émergence.

5. AU MOINS UN DOUBLEMENT DE LA POPULATION D'ICI 2050

Les projections démographiques des Nations unies pour la période 2020-2100 publiées en juin 2019 s'appuient sur une hypothèse de baisse de la mortalité, une hypothèse de migrations internationales et trois hypothèses, moyenne, haute et basse, pour l'évolution de la fécondité, principal facteur d'évolution des populations.

Pour l'Afrique subsaharienne, il est anticipé pour la mortalité une augmentation de l'espérance de vie à la naissance de 60 ans en 2015-2020 (contre 73-75 ans en Asie et en Amérique Latine) à 69 ans en 2050, et 76 ans en 2100. Pour les migrations internationales, l'hypothèse retenue est celle d'une émigration nette plus ou moins constante d'environ 300 000 personnes quittant l'Afrique subsaharienne chaque année (soit 0,03 % de la population de 2020 ou encore 1,1 % de l'accroissement naturel annuel actuel).

L'hypothèse moyenne de fécondité suppose une diminution tendancielle relativement lente de la fécondité de 4,6 enfants par femme en 2020, à 3,1 enfants en 2050 et à 2,1 enfants en 2100, résultat des évolutions projetées pour les quarante-huit pays de la région supposés tous converger à des dates différentes vers 2,1 enfants par femme. Par pays, comme pour l'ensemble de la région, l'hypothèse haute est définie par convention en ajoutant aux chiffres de l'hypothèse moyenne 0,5 enfant, et la variante basse en retranchant 0,5 enfant.

Partant d'une population en 2020 de 1,1 milliard, ces projections aboutissent en 2050 à une population comprise entre 1,9 milliard et 2,3 milliards d'habitants, soit 22 % de la population mondiale, et en 2100 à une population comprise entre 2,7 et 5,2 milliards d'habitants, soit entre 33 et 37 % de la population mondiale. Ainsi d'ici 2050, la population de la région devrait plus ou moins doubler, et à l'horizon 2100, elle pourrait être multipliée entre 2,5 et 5 fois, les taux de croissance démographique se maintenant au-dessus de 2 % par an jusqu'au milieu des années 2030 avec l'hypothèse basse, et jusqu'à la fin des années 2050 avec l'hypothèse haute.

Par pays, dans les trente ans à venir, avec l'hypothèse basse (2,6 enfants par femme en 2050), huit pays pourraient voir leurs populations plus ou moins doubler avec des croissances démographiques moyennes de 2 % à 3 % par an, et les deux tiers des pays verraient leurs populations augmenter de 50 % à 90 %, avec des croissances démographiques moyennes de 1,5 à 2 % par an. Mais avec l'hypothèse haute (3,6 enfants par femme en 2050), ce sont trente-deux pays sur quarante-huit qui pourraient voir leur population quasiment doubler d'ici 2050, avec des croissances démographiques de 2 % à 3 % par an, et seulement dix pays verraient leurs populations augmenter de 50 % à 90 %, avec des croissances démographiques de 1,5 % à 2 % par an. Enfin, des croissances démographiques faibles de l'ordre de 1 % par an voire moins sont projetées pour six pays : Djibouti, Afrique du Sud, Lesotho, Cap-Vert Seychelles et Maurice.

Avec l'hypothèse basse, le ralentissement de la croissance démographique est le résultat d'une augmentation moindre du nombre annuel des naissances et d'enfants par rapport à l'hypothèse haute. Mais même avec 2,6 enfants par femme en moyenne en 2050, ce nombre continuera d'augmenter et, avec lui, les besoins en santé et en éducation. Ce qui est donc en jeu pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne d'ici 2050, c'est bien la stabilisation, voire la diminution des effectifs des moins de 15 ou 20 ans, *via* une maîtrise plus rapide de la fécondité, comme cela a été mis en œuvre dans les pays émergents.

6. ACCÉLÉRER LA TRANSITION DE LA FÉCONDITÉ VIA LA RÉVOLUTION CONTRACEPTIVE ?

Par rapport aux hypothèses dites basse et haute des Nations unies, on peut imaginer bien sûr d'autres hypothèses plus contrastées, avec des baisses encore moins rapides de la fécondité mais aussi des baisses plus rapides comme celles observées dans les pays émergents.

Les niveaux de fécondité élevés en Afrique subsaharienne sont d'abord le résultat de la persistance d'un fort désir d'enfants dans la région. En effet, les femmes interrogées à ce sujet indiquent un nombre idéal d'enfants compris entre 4 et 9 enfants (contre 2 à 3 enfants dans la plupart des autres pays en développement). En conséquence, l'utilisation de la contraception y est faible, de même que la demande en contraception qui concerne généralement 30 à 40 % femmes, contre 70 à 90 % dans les autres pays en développement, et qui consiste surtout en espacement des naissances.

Pourtant, les enquêtes révèlent que la planification familiale est bien connue des populations africaines, mais elle est vue essentiellement par les femmes comme le moyen de réaliser dans de meilleures conditions le nombre idéal d'enfants, toujours élevé, qu'elles souhaitent avoir dans un contexte, notamment en milieu rural, qui valorise toujours la maternité et les familles nombreuses, particulièrement dans les pays du Sahel ¹.

Mais la persistance d'un fort désir d'enfants et l'importance de la demande en contraception pour espacement en Afrique subsaharienne (qui représente en gros les deux tiers de la demande, contre un tiers dans les autres pays en développement) sont aussi le résultat des campagnes de communication centrées sur l'espacement menées depuis une quarantaine d'années. L'interprétation « Planification familiale égale espacement des naissances » a été jugée la plus acceptable culturellement parlant, notamment en Afrique francophone dans les années 1980/1990, au début du lancement des programmes de planification familiale. Cependant, cette approche peut/doit changer car les contextes politique, économique, social, et sur les questions de population et de genre ont changé, de même que les discours. Pourtant cette interprétation persiste aujourd'hui, et nous avons constaté que les traductions courantes dans les langues nationales par les agents de santé et les médias, de « Planification familiale » (par exemple en dioula, bambara, songhaï, hausa en Afrique de l'Ouest, et lingala et swahili en Afrique centrale et de l'Est) se réfèrent encore aujourd'hui presque toujours, sinon toujours, à la notion d'espacement des naissances. Il est urgent selon nous de revoir les programmes de sensibilisation en la matière, en redonnant à la planification familiale son sens véritable, à savoir l'utilisation d'une contraception de retard à la première naissance, d'une contraception d'espacement entre les deuxième, troisième, voire quatrième naissances, et la contraception d'arrêt vers 30-35 ans, une fois atteint le nombre d'enfants jugé souhaitable par le couple, ceci en mettant en avant par exemple la nécessité pour les parents de mieux s'occuper de leurs enfants déjà nés, et de promouvoir l'autonomisation de la femme en lui permettant dès la trentaine de se livrer à des activités génératrices de revenus, plutôt que de continuer à avoir des enfants jusqu'à la ménopause comme c'est le cas actuellement.

1. J.-P. Guengant, H. Issaka Maga, « Bilan des d'activités de planification familiale au Niger depuis les années 1990 : comment améliorer et étendre certains résultats obtenus ces dernières années par l'Animas-Sutura », Niamey, 2015 ; H. Issaka Maga, J.-P. Guengant, « Countries with Very Slow or Incipient Fertility Transitions », in Hans Groth et John F. May (ed.), *Africa's Population: In Search of a Demographic Dividend*, Springer International Publishing, 2017.

L'alignement des pays d'Afrique subsaharienne sur les autres pays en développement, notamment les pays émergents, suppose une accélération des baisses de la fécondité actuellement en cours au travers ce qu'il convient d'appeler la réalisation de la révolution contraceptive, c'est-à-dire l'utilisation par 60 à 85 % des femmes en union d'une méthode de contraception. Tel est globalement de nos jours le cas en Asie, en Amérique latine, mais aussi en Afrique australe et en Afrique du Nord. Une telle révolution permettrait, à elle seule, d'atteindre, dès 2050, une moyenne de l'ordre de 2 enfants par femme, comme c'est le cas aujourd'hui dans les pays émergents.

Parvenir à ces résultats suppose une volonté politique forte, qui jusqu'ici ne s'est guère concrétisée malgré certains discours « néomalthusiens » de gouvernants, une redéfinition des programmes en cours avec de nouveaux messages, et des d'objectifs ambitieux mais réalistes.

CONCLUSIONS

La croissance démographique exceptionnelle de l'Afrique subsaharienne, sans précédent dans l'histoire de l'humanité, pose non seulement aux pays de la région mais aussi à la communauté internationale des défis d'une ampleur inédite.

En l'absence d'une baisse plus rapide de la fécondité, on assistera à un doublement du nombre d'enfants à soigner, et à éduquer tous les vingt-cinq ou trente ans, ce qui ne permettra pas à la plupart des pays de la région d'améliorer de manière significative la qualité de leur capital humain indispensable à leur développement. Ceci d'autant plus que ces pays devront assumer et faire face d'ici 2050 à un doublement du nombre des arrivants sur leurs marchés du travail, arrivants qui sont pour la plupart déjà nés, et répondre également d'ici 2065 à une multiplication par cinq du nombre de leurs seniors de plus de 65 ans, qui eux sont tous déjà nés.

Certes, dans des contextes où la grande majorité de la population ne bénéficie pas de couverture médicale, ni de retraites, avoir de nombreux enfants en espérant que quelques-uns seront en mesure d'aider leurs parents reste au niveau individuel une stratégie rationnelle. Mais cet état de fait est difficilement soutenable à un niveau macro-économique.

Certes, la jeunesse de la population africaine peut constituer un atout pour le développement des pays africains, mais seulement si ceux-ci sont correctement formés et peuvent accéder à un emploi décent suffisamment

rémunérateur. Par ailleurs, le doublement attendu de la population africaine d'ici 2050 concernera essentiellement la population adulte. Ceci peut effectivement favoriser la constitution de grands marchés de consommateurs, mais ce à condition que ces adultes disposent d'un certain pouvoir d'achat, utilisé majoritairement pour l'acquisition de produits et services locaux, sans avoir à charge un nombre élevé d'enfants, et donc d'être capables de bénéficier aussi au niveau familial d'un « dividende démographique ».

Parmi les différentes stratégies à mettre en œuvre pour sortir de la pauvreté et atteindre l'émergence, l'expérience des pays aujourd'hui émergents nous enseigne que la maîtrise de la fécondité et donc de la croissance démographique est l'une de ces stratégies. De fait, au cours des soixante dernières années, le processus de développement de nombreux pays s'est accompagné d'une baisse plus ou moins rapide de la fécondité et, inversement, les pays où les niveaux de fécondité sont restés élevés sont ceux qui ont aujourd'hui les niveaux les plus faibles de développement socio-économique. À ce sujet, le cas des pays asiatiques nous montre que les deux processus, le développement et la baisse de la fécondité, se renforcent mutuellement.

Reste à convaincre les populations africaines d'adopter, dans une Afrique qui change rapidement, des comportements procréateurs différents de ceux de leurs parents, ce à quoi peu de responsables politiques se sont engagés à ce jour.